

mon **MAG**

TOUTE L'ACTUALITÉ DE MA VILLE

2024

L'aNnÉE

De Tous

les records

**J'aime ma Ville,
je veux m'engager,
et rejoindre la
réserve citoyenne & solidaire**



Dossier de candidature à retirer toute l'année en mairie
et au Tremplin (ancien collège) ou sur demande .

Contactez Thomas Caillot, chargé de mission auprès des
élus au 02 32 98 90 88 ou 06 48 04 70 01
thomas.caillot@pontdelarche.fr



NE RESTEZ PAS SEUL FACE AU FROID

**Registre
PLAN GRAND FROID**



**Le CCAS veille sur les personnes
âgées, handicapées, vulnérables et isolées**

Dès l'arrivée des vagues de froid, la Ville se mobilise pour accompa-
gner au mieux les personnes fragiles, notamment les séniors. Les
services de la ville procèdent à l'appel de l'ensemble des personnes
inscrites sur le registre afin de s'assurer qu'elles vont bien.

**Vous pensez que quelqu'un dans votre
entourage est dans cette situation ?**

Inscription sur le registre
02 35 23 03 29 - residence@pontdelarche.fr

DU BON TICO PRODUCTIONS
PRÉSENTE

LAURIE PERET
10 Mai 2024

À BIENTÔT
Quelque part

**PONT DE
L'ARCHE**

Espace des ArtsChépointains

20H



Billetterie:

my.weezevent.com/laurieperetrca

Organisé par le Rugby Club Archépointain en partenariat avec la Ville de Pont de l'Arche



SOMMAIRE

- 3 Edito
- 4-5 La collecte des déchets
- 6 Brèves
- 7 Vivre la ville
- 8-9 Culture
- 10 Mobilités
- 11 L'actu en bref
- 12 Petite enfance
- 13 Etat civil & démarches
- 14 Libre expression
- 15 Agenda
- 16 Fête de la musique

L'équipe de Pont-de-l'Arche magazine. Directeur de publication : Richard Jacquet - Rédacteurs élus : Richard Jacquet, Carole Hervagault. Services : I. Delamare, chargée de communication - E. Penot, H. Mahboub, service administration générale. Photos magazine : ville de Pont de l'Arche, Seine-Eure Agglo - Conception & maquette : Libre équerre Caudebec lès Elbeuf 02 35 81 04 44 - Impression : IRS (27670 Bosc Roger en Roumois) - Imprimé sur du papier recyclé sans chlore - Tirage : 2 500 exemplaires - Dépôt légal à parution - Disponible aussi depuis www.pontdelarche.fr





PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Séances en mairie ouvertes au public

Lundi 29 janvier à 18h30

Lundi 12 février à 18h30

Lundi 25 mars à 18h30



FACEBOOK LIVE

Mardi 30 janvier à 18h30

Le Maire répond en direct
à vos questions



CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE

**Jeudi 11 janvier
à 18h30**

Espace des
Arts'Chépointains

ÉDITO

L'année de tous les records

C'est une tradition connue, celle des bonnes résolutions de la nouvelle année. Une bonne résolution a le mérite de nous fixer des objectifs personnel, professionnel, solidaire ou sportif... à condition de s'en donner les moyens.

Nous n'avons pas d'autre objectif avec les élus du conseil municipal et les agents de la ville et du CCAS, que d'apporter les réponses aux grands enjeux de notre siècle, qui sont aussi vos préoccupations du quotidien.

Nous voulons une ville toujours plus nature pour faire de Pont de l'Arche une commune désirable avec un cadre de vie propice à la santé et au bien-être. Nous devons aller plus loin sur les transitions indispensables en matière d'énergie, de transport, de consommation responsable.

Nous voulons une ville toujours plus solidaire pour que chacun trouve sa juste place dans la ville, puisse vivre dignement de son travail, tout en s'autorisant des activités de loisirs. Nous voulons une ville attractive avec des logements adaptés, des commerces et des emplois renforcés, des moyens de transport performants, une vie locale, éducative, sportive et culturelle, intense et le développement de l'offre de santé.

Nous voulons enfin une ville collaborative et citoyenne pour que chacun puisse apporter sa contribution, quel que soit son âge, son temps, ses centres d'intérêts. Grâce à nos nombreuses rencontres toute l'année, à la nouvelle réserve solidaire et citoyenne, au conseil municipal des jeunes, l'expression et la participation de chacun est possible.

Dans chacun de ces domaines, nous voulons nous donner des objectifs ambitieux, à la hauteur de nos moyens et faire de l'année de tous les records, celle de la réussite et d'une empreinte positive pour les générations futures.

Je souhaite la même réussite aux milliers d'athlètes qui feront vibrer le pays entier, pour les jeux de Paris 2024. Nous les vivrons à Pont de l'Arche, ensemble et avec nos associations sportives toute l'année.

Le cap est fixé, il ne nous reste plus qu'à mettre en œuvre la feuille de route que nous nous sommes fixés.

Je vous souhaite une très belle année 2024.

Bien sincèrement.

Richard Jaquet

Maire de Pont de l'Arche





La collecte des déchets évolue à Pont de l'Arche

Dès le 1^{er} janvier 2024, la collecte des déchets ménagers évolue dans toute l'Agglo. La volonté d'aller encore plus loin dans la valorisation des déchets, levier essentiel de la transition écologique du territoire, et l'évolution de la réglementation nationale, vont transformer certaines pratiques pour tous les habitants du territoire.

Le tri des biodéchets, déchets de cuisine et de table devient obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2024 pour se mettre en conformité avec la loi AGECE (relative à la lutte contre le gaspillage pour une économie circulaire).

L'Agglo Seine-Eure renforce donc les solutions de tri des biodéchets avec la mise en place de compostage individuel et partagé. Le compostage permet une valorisation organique, c'est-à-dire une décomposition naturelle des déchets, sans intervention humaine, ni produit, ni processus industriel. Ces dispositifs permettront donc de remplir moins vite les bacs noirs. Il n'y a donc plus de raison de les collecter aussi souvent. Un ramassage du bac noir tous les 15 jours (au lieu de chaque semaine) sera donc mis en place à partir du 1^{er} janvier 2024.

La part des déchets alimentaires à valoriser sur le territoire est estimée à 22 % du poids total des ordures ménagères (OM). Cela représente 50 kg par habitant et par an sur le territoire. A cette part de déchets alimentaires, peut être ajoutée la part de gaspillage alimentaire (denrées alimentaires qui sont jetées alors qu'elles sont consommables) généré sur le territoire, à savoir 6 % du poids total des OM, soit 12 kg par habitant et par an. Sur le territoire Seine-Eure, les biodéchets représentent donc 62 kg par habitant et par an, soit près de 28 % (en moyenne) du contenu du bac noir.

Plusieurs solutions sont proposées par l'Agglo pour trier les biodéchets

- **Le compostage.** Pour les habitants : pour l'achat d'un bac à compost, d'un lombricomposteur ou du bokashi, l'Agglo verse une aide correspondant à 100 % du prix d'achat, plafonnée à 150 €. Pour les associations : l'Agglo finance l'aire de compostage partagé et les bio-seaux à hauteur de 800 €. Pour l'achat d'un poulailler collectif, la subvention est plafonnée à 2 500 €. L'achat des poules reste à la charge de l'association. Pour les professionnels (restaurants, ou autres structures qui produisent moins de 5 tonnes de biodéchets par an) : l'aide pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur est de 100 % du prix d'achat, plafonné à 100 €. + d'infos : alexandra.duval@seine-eure.com
- **L'aire de compostage partagée :** au moins une aire sera installée à Pont de l'Arche courant 2024. Si vous ne voulez pas avoir votre propre bac à compost, vous pourrez y apporter vos biodéchets.
- Progressivement, de nouveaux dispositifs seront proposés aux habitants.



Le bac noir collecté **une semaine sur deux** à partir du 1^{er} janvier 2024

La collecte des ordures ménagères s'effectuera une fois toutes les deux semaines.

C'est grâce aux efforts de tri de toute la population que le volume du bac noir ne cesse de diminuer depuis des années et continuera de se faire. Après avoir été vidée de ses emballages, la poubelle de cuisine (et donc le bac noir) sera vidée de ses biodéchets ; il n'y a donc plus de raison de la collecter aussi souvent.

Les efforts de tous portent donc leur fruit

Plusieurs critères ont mené à cette décision de changement de fréquence. Des mesures du taux de remplissage des bacs à ordures ménagères ont été réalisées en 2023. Elles ont révélé que :

- près de 65 % des bacs sortis chaque semaine étaient à peine remplis de moitié,
- de nombreux foyers ne sortaient pas leur bac noir chaque semaine.

Ce constat a mis en lumière que les tournées réalisées chaque semaine n'étaient pas optimisées et surdimensionnées. Il fallait trouver une solution pour limiter les dépenses publiques et la pollution générée par ces tournées de camions inutiles.

Pas de changement des jours de collecte

Pour plus de facilité, les jours de collecte sont maintenus le jeudi.

**Attention, semaine du nouvel An :
Décalage des collectes au vendredi 5 janvier.**

Secteur A : les jeudis semaines impaires pour les ordures ménagères et les emballages et papiers (bacs noir et jaune) et tous les jeudis du 14 mars au 28 novembre pour les déchets végétaux (bac vert).

Secteur B : tous les jeudis pour les ordures ménagères et les emballages et papiers (bacs noir et jaune) et tous les jeudis du 14 mars au 28 novembre pour les déchets végétaux (bac vert). Un passage supplémentaire les lundis pour les ordures ménagères, prévu pour les commerces du centre-ville.

+ d'infos : 02 32 50 85 64 (Direction propreté et déchets de l'Agglo).

Collecte à Pont de l'Arche

Les immeubles et commerces de bouche seront collectés 2 fois par semaine.
Les logements individuels de cette zone pourront, de fait, bénéficier de cette fréquence plus accrue.

Du nouveau pour la collecte de papier

Désormais les papiers doivent être jetés avec les emballages dans le bac jaune. Les colonnes à papiers jusqu'alors installées à côté des colonnes à verre vont progressivement disparaître. Certaines seront maintenues et transformées en colonne « jaune » pour le tri des emballages et des papiers, pour permettre un point de déstasse quand le bac de tri déborde.

Les bornes de tri du verre à Pont de l'Arche

Chemin de la Procession, Impasse de la Vallée, cimetière, rue Louis Pasteur, rue du Président Kennedy - Espace des Arts'Chépointains, Résidence Pierre Mendès France, Espace Lartigue, rue Huault, Quai Maréchal Foch (aire camping-car), rue des Lupins, rue des Pervenches, place Aristide Briand.

Nouveaux horaires d'ouverture de la déchèterie de Pont de l'Arche (CHEMIN DE LA PROCESSION)

Mardi et jeudi : 9h-12h15

Mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h15 et 13h30-17h



Faites de la Musique

un rendez-vous musical participatif les 21 et 22 juin

La Ville organise ce nouvel événement ouvert à toutes les personnes qui souhaitent se produire et participer à la réalisation de ce grand week-end musical.

Vous voulez vous produire pendant le week-end « Faites de la musique » ?

Seul(e) ou en groupe, amateur ou professionnel, venez participer au GRAND CASTING (ouvert aux adultes et adolescents) le samedi 6 avril à partir de 14h - Espace des Arts'chépontains, rue Maurice Delamare. Sélections et vote par le grand public à partir de 18h. Inscription obligatoire jusqu'au 16 mars inclus par mail à : culture@pontdelarche.fr

Vous voulez participer à l'atelier Musique Assistée par Ordinateur (MAO) ?

Agé(e) de 13 à 17 ans, seul(e) ou en groupe, vous pourrez présenter votre création, le 22 juin. Il suffit de vous inscrire avant le 31 mars 2024 à l'Espace Jeunes (rue Roger Bonnet) : amaury.snappe@pontdelarche.fr

A l'issue, les participants bénéficieront d'un atelier MAO avec un professionnel du conservatoire de Val de Reuil.



Une offre diversifiée de transport en commun !

Avez-vous testé la nouvelle ligne E1 de la Gare SNCF de Gaillon-Aubevoye à l'Hôpital de Saint-Aubin-lès-Elbeuf qui passe par Pont-de-l'Arche ?

Exemples de trajet :

- Gendarmerie Pont-de-l'Arche au Champ de foire d'Elbeuf : 22 min - 1 €
- Place Aristide Briand Pont-de-l'Arche à la Place Thorel de Louviers : 21 min 1 €

Et pour rejoindre Val-de-Reuil ou Pitres, vous avez la ligne régulière 5

Exemples de trajet :

- Place Aristide Briand Pont-de-l'Arche à la Gare de Val-de-Reuil : 14 min - 1 €
- Place Aristide Briand Pont-de-l'Arche à la Gare de Pont-de-l'Arche/Alizay : 9 min - 1 €

Rappel : les lignes scolaires desservent les lycées Fontenelle à Louviers et Marc Bloch à Val-de-Reuil ! Pour en savoir plus : <https://www.semo-mobilite.com/> ou l'application SEMO.



Bourse aux vélos

ATLEA organise sa deuxième bourse aux vélos, le samedi 16 mars 2024 ! Vous avez un vélo qui dort dans votre garage ? Le vélo de votre enfant est trop petit, vous en cherchez un ? Rendez-vous place Aristide Briand. Dépôt des vélos de 13h30 à 15h30 et achat possible de 15h à 17h. Récupération des vélos de 17h à 17h30. Le matin, vous pourrez faire réviser votre vélo à vendre au Repair Café !



Le rond-point de la rue du Paul Langevin devient jardin partagé !

Un collectif d'habitants s'est emparé du dispositif "Permis de végétaliser" pour créer un jardin partagé sur le rond-point. C'est le deuxième jardin partagé qui prend forme sur la Ville après le jardin du Bon Air. Vous aussi vous souhaitez investir le trottoir devant chez vous ? Un espace vert ? **Inscrivez-vous au Permis de végétaliser** : <https://bit.ly/permis-vegetaliser-PDA>

Stationnement en centre-ville

La ville s'adapte à vos besoins avec la refonte complète du stationnement.

Ces nouvelles formules de stationnement permettent de faciliter et fluidifier l'accès aux véhicules.

Deux possibilités pour les usagers :

Places en zone bleue :
60 minutes AVEC LES DISQUE BLEU
OBLIGATOIRE

Places minutes : 30 minutes SANS
DISQUES pour les besoins express
en ville

Un marquage plus voyant sur la chaussée permet la visibilité de la règle du stationnement pour éviter les erreurs (places PMR, véhicules électriques, transports de fond).

**PONT DE L'ARCHE
STATIONNEMENT EN VILLE**

Nouvelle formule !

Un nouveau marquage au sol en ville pour savoir où se garer, pour faciliter et fluidifier le stationnement en centre ville, 2 possibilités :

30 ou 60 minutes !

places MINUTES sans DISQUE BLEU

ZONE BLEUE

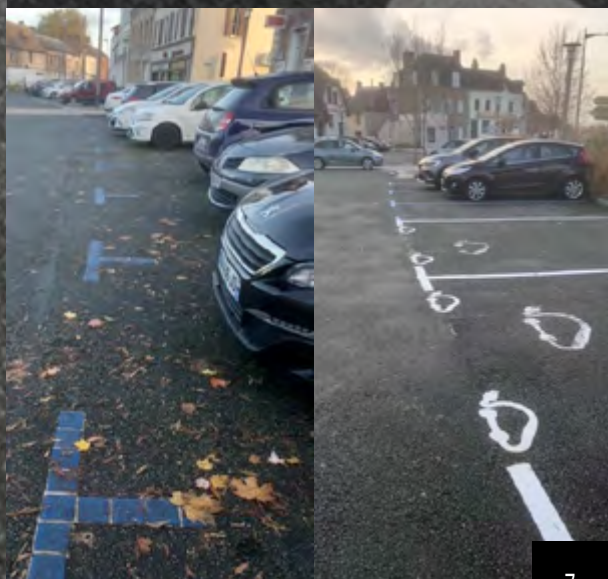
DISQUE BLEU obligatoire

Les autres dispositifs en ville

Place réservée aux personnes à mobilité réduite

Place réservée aux transports de fonds

Limitez l'usage de votre véhicule quand il n'est pas autorisé



Création du Bal des Souvenirs

Projet Artistique intergénérationnel Transform'

21 FÉVRIER 2024 À 18H30 À L'ESPACE DES ARTS'CHÉPONTAINS



Devenez Acteur-trice et/ou Danseur-euse le temps d'un bal !

Suite à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé et du département de l'Eure, La Ressaque, Cie chorégraphique qui travaille depuis 2020 à Pont de l'Arche, fait le pari d'un nouveau projet artistique. Convaincues de la nécessité de faire découvrir à tou-tes la danse contemporaine et de mettre en avant le potentiel artistique de chacun, La Cie propose une création collective avec les sénior-es et les élèves de l'atelier danse du Collège H. Langlois.

Tous les curieux-ses sont invités à venir aux séances préparatoires et à devenir acteur-trice, danseur-euse le temps d'un bal. Aucun prérequis n'est obligatoire pour participer, si ce n'est le plaisir de la danse et de l'ouverture aux autres.

Quand ? Séances préparatoires

Les mardis de 10h à 11h30 : 9, 16, 23, 30 janvier et les 6, 13, 20 février à la **Résidence Les Pins**

Les mercredis de 13h15 à 15h15 : 17 janvier et les 7, 14 et 21 février à l'Espace des **Arts'Chépontains**

Ouvert aux plus de 50 ans - Gratuit
Accompagnées par les élèves de l'atelier Danse de l'UNSS de Florence Simon du Collège Hyacinthe Langlois

Les séances de préparation permettront d'élaborer un langage commun, de partager des mots, des gestes, de chorégraphier ce temps précieux du souvenir, de réinventer des histoires et d'entrer dans la danse contemporaine. Comment transformer un geste, qui n'est peut-être plus accessible physiquement pour retrouver les saveurs et sensations d'avant ? Comment transformer ces souvenirs pour qu'ils renaissent sous une autre forme et peut-être même au travers de quelqu'un d'autre ?

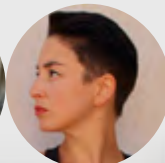
VENEZ-NOUS REJOINDRE !

Nous créerons ensemble un drôle de bal poétique, participatif et ouvert à tou-tes, où jeunes et moins jeunes se retrouvent pour danser leurs souvenirs qu'ils aient existé ou qu'ils aient été inventés. Et le soir venu, les spectateur.ices seront également invitées à danser avec nous.

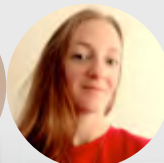
Laura



Audrey



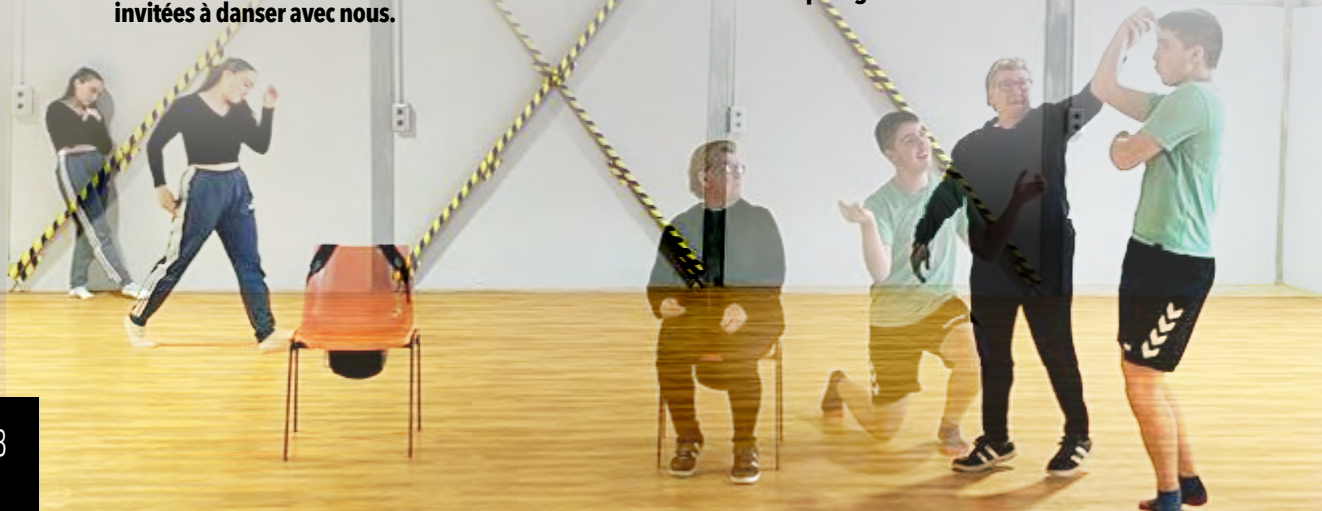
Lucie



La Ressaque, c'est qui ?

Cie de danse contemporaine implantée à Rouen, engagée dans de nombreuses actions culturelles, elle s'implique pour renouer les liens entre différents publics. La Ressaque Cie crée à partir de nous.

laressaque@gmail.com / 06 80 05 52 91



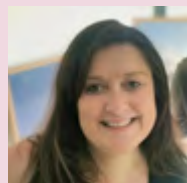


Le prix national ART URBAIN

Lundi 27 novembre, l'espace culturel était à l'honneur, lors de la journée du prix national Art Urbain organisé au Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Le Prix national a mis en avant 6 opérations considérées comme exemplaires dans leurs réponses sur le thème : "Transition écologie, nouveaux usages. Les Territoires dans leur diversité sont porteurs de solutions".

Richard Jacquet et Carole Hervagault ont présenté la création de ce tiers lieu, en cœur de ville, pour permettre l'accès à la culture et favoriser le bien vivre ensemble, mais aussi pour redynamiser le centre ville et l'attractivité de notre territoire, avec des enjeux autour du patrimoine, de l'urbanisme et de l'écologie...

La ville, pour la réalisation de cet équipement structurant, a reçu le prix Art Urbain mention qualité architecturale et à l'issue de la présentation des 6 projets, les élus ont été récompensés du prix de la communication.



LE MOT DE L'ÉLUE CAROLE HERVAGULT, ADJOINTE À LA CULTURE

Depuis son ouverture au mois de juin 2023, l'espace culturel a parfaitement trouvé sa place dans le paysage de la ville (et se voit d'ailleurs récompensé par le prix national ARTURBAIN) et dans le quotidien des archépointains (avec 1373 inscriptions à ce jour).

LES RENDEZ-VOUS à la Médiathèque La Passerelle

Les nouveautés

Découverte d'un Jeu Vidéo

Pour adultes et adolescents,
vendredi 2 février à 18h
Le jeu choisi est « Detroit become Human » – jeu narratif sur la robotique, l'IA et l'être humain.

Ateliers de lecture à voix haute

**Samedi 3 février
de 14h à 15h30**

et tous les 1^{ers} samedis du mois.
Cet atelier mensuel est mis en place dans le cadre du spectacle son et lumière 2024. Il permet aux participants de s'initier à la lecture à voix haute, la compréhension et la théâtralisation des textes écrits pour vous préparer au spectacle. Devenez acteur sur le Son et lumières ! Convivial et dynamique, venez nous retrouver ! Ouvert à tous !

Les moments forts du premier trimestre



Rencontre avec Emmanuelle HALGAND, autrice normande

Samedi 10 février de 14h à 16h

Formatrice, chercheuse et artiste, Emmanuelle Halgand se consacre depuis une dizaine d'années à la médiation et à la réception de l'album de jeunesse tout en participant au développement de la formation des professionnels de la culture et de l'éducation dans ce domaine. En 2015, elle signe son premier album : Le voyage des éléphants aux éditions Magellan & Cie, album suivi de plusieurs autres ouvrages en jeunesse. Son travail d'écriture et d'illustration est lié à son enfance, partagée entre cultures occidentale et orientale. Elle aime le dessin numérique, l'aquarelle, les découpages et collages mêlés car cette technique combinatoire lui permet de créer des images aux formes simples, épurées et volontiers énigmatiques au sein desquelles prime la recherche de l'émotion.

Nuit de la Lecture

Samedi 20 janvier à 17h30

Dans le cadre de la 8^e édition nationale de la Nuit de la Lecture organisée par le Centre National du Livre, la médiathèque propose, en transversalité avec l'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse Erik SATIE (1 professeur de piano, 2 profs de danse et 1 de théâtre) une mise en scène mélangeant ces 3 disciplines dans l'enceinte de l'Espace culturel.



Le Printemps des Poètes

**Ateliers poésie enfants/parents,
Mercredi 20 mars à 15h**

**Récital Poétique par La Factorie,
Vendredi 22 mars à 19h**

Le printemps des poètes est une manifestation nationale sur le mois de mars est vise à initier les enfants comme les adultes à la poésie.

Vous retrouverez Marie-Thérèse Augustin de l'association Clin d'œil de passionnés qui animera ce rendez-vous pour la création d'un poème/une poésie. Dans la continuité de l'atelier poésie proposé aux enfants pour le printemps des poètes, la médiathèque propose pour un public plus adulte, un récital poétique. La Factorie, maison de Poésie, propose en musique des poèmes de Baudelaire. Ce rendez-vous permet de découvrir de façon différente l'œuvre de Baudelaire.

Tous en selle

Lauréate du dispositif Avélo2, la Ville déploie son plan de déplacements Modes actifs avec le soutien financier de l'Ademe et des certificats d'économies d'énergie et en réponse à vos besoins identifiés lors de l'atelier organisé en mars dernier et au questionnaire qui vous a été proposé en juin dernier. Deux actions phares ont recueilli votre adhésion : mise en place d'un **point accueil vélo** (conseils et réparation) toutes les deux semaines et des **séances de remise en selle**.

Service réparation vélo

Ainsi, grâce à la mobilisation des acteurs associatifs, vous bénéficiez d'un accueil vélo toutes les deux semaines le samedi matin avec deux offres de service complémentaires en alternance :

Faire réparer son vélo avec l'association Câble à part. Ce sont des interventions payantes réalisées par des professionnels qui se déroulent une fois par mois jusqu'en juin 2024. Nous testons cette activité. Si elle trouve son public, elle sera pérennisée.

Lieu : au Tremplin puis à la Ressourcerie l'Abri dans l'enceinte de l'ancien collège rue du Président Kennedy. Sur rendez-vous : cableapart@gmail.com

Rendez-vous, les samedis 6 janvier, 3 février, 2 mars, 30 mars, 27 avril, 18 mai, 1^{er} juin, 29 juin 2024 ! De 10h à 12h.

Facebook : cableapart

Apprendre à réparer son vélo

Avec l'association ATLEA et son Repair Café, créé en mars 2022, après un an et demi d'existence, il a rencontré son public.

Lieu : Salle Beaugard, Place du Maréchal Leclerc. Sur rendez-vous : thierry.picard27340@gmail.com

Prochaines dates : les samedis 20 janvier, 17 février, 16 mars, 13 avril, 25 mai, 6 juillet ! De 10h à 12h.

Facebook : atlea27

Service apprentissage vélo au Printemps 2024

Deux types de cours sont organisés en partenariat avec Les Guidons déboussolés.

Cours débutants pour apprendre les bases puis savoir rouler en confiance en ville. 14 séances obligatoires de 14h30 à 16h les **mercredis et vendredis : 20, 22, 27, 29 mars, 3, 5, 10, 12, 17, 19 avril, 15, 17, 22, 24 mai.**

Maximum 8 personnes.

Cours non débutants pour savoir rouler en confiance dans la circulation routière. 4 séances le samedi matin. Évaluation le samedi 16 mars 10h30 puis les **samedis 23, 30 mars, 6 avril** en 2 groupes soit de 9h30 à 11h soit de 11h à 12h30. Maximum 16 personnes.

Lieu : Tremplin (ancien collège) - julien.prevost@pontdelarche.fr
07 85 66 23 25

Inscription avant le 11 mars : <https://bit.ly/cours-velo-2024>



Nouveau, la Rue scolaire en test pour sécuriser les abords de l'école

Le tronçon de la rue Maurice Delamare devant les écoles a été temporairement piétonnisé aux angles de la RD 6015 et des rues des Soupis/du Président Kennedy, le vendredi 22 décembre 2023 aux entrées et sorties de classe. D'autres tests sont prévus en février puis en mai.

Pourquoi une Rue scolaire ?

Sécuriser le trajet de vos enfants, apaiser l'espace public et réduire les pollutions (nuisances sonores, qualité de l'air), favoriser les mobilités actives (marche, vélo, trottinette...), permettre une plus grande autonomie des enfants.



Vélo-école

Pour les enfants de 6 à 11 ans, le savoir rouler à vélo sera déployé sur le temps scolaire au printemps 2024. 4 agents de la Ville ont été formés pour assurer cet apprentissage.



Commerces



Changement de propriétaire Pizzaland Pont de l'Arche

Une nouvelle équipe à votre service !

Ouvert 7J/7 et jours fériés

5 rue du Président Roosevelt - 02 35 02 57 93

Horaires d'ouverture

Lundi 11h - 13h / 18h - 22h30

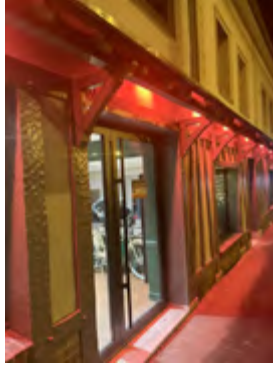
Mardi 18h - 22h30

Mercredi - Jeudi 11h - 13h / 18h - 22h30

Vendredi 18h - 22h30

Samedi 11h - 13h / 18h - 22h30

Dimanche 18h - 22h30



La Parenthèse, espace Coworking

Location salles de réunion, domiciliation, privatisation pour événements, bureaux permanents, événements mensuels, tout une gamme de nouveaux services à découvrir prochainement à Pont-de-l'Arche, rue du Général de Gaulle.

06 29 77 54 58 - contact@laparenthesesuites.fr



Les vœux du maire aux commerçants archépointains

Richard Jacquet et son équipe invitent tous les commerçants mardi 23 janvier 2024 à 19h30 en mairie pour partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié pour la nouvelle année.

Le site Internet bientôt en ligne !

Après plusieurs mois de réflexion, de création de maquettes et de développement, le site Internet de la Ville reprend place sur le web en complément de l'application citoyenne ! Un site simplifié qui permet de se concentrer sur l'essentiel, c'est-à-dire les informations dont vous avez besoin.

Plus épuré

Soucieux d'apporter un service toujours plus performant, nous avons porté toute notre attention à la création d'un site internet fluide, intuitif et sans fioritures.

Plus responsive

Ce nouveau site vous offre une navigation optimisée et une expérience améliorée. Responsive, il répond à toutes vos attentes en s'adaptant à l'ensemble de vos supports : ordinateurs, tablettes et smartphones. Vous pourrez découvrir notre nouveau site n'importe où sans rencontrer de problème d'affichage.



Toute la ville
dans la poche !

Téléchargez l'application «Pont de l'Arche» complémentaire au site Internet pour suivre l'information et les actualités de la Ville !

En ligne depuis décembre 2022, elle compte déjà 2714 téléchargements. Services, actualités, commerces, agenda, suivez toutes les actualités.

L'application est gratuite et téléchargeable :

neocity.pontdelarche





Nouveau pôle Petite Enfance un cocon d'éveil pour les tout-petits

Le 8 janvier 2024, le nouveau pôle petite enfance ouvrira ses portes ! Situé, 58 rue du Général de Gaulle, cette structure sera entièrement dédiée à la petite enfance. Ses 990 m² regrouperont, sous un même toit, toutes les structures présentes sur la ville dans un bâtiment lumineux et fonctionnel : la crèche Bidibul accueille 40 berceaux et 5 pour les entreprises, le Relais Petite Enfance (RPE), le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) et l'écoute psychologique qui bénéficiera d'une entrée à part pour plus de confidentialité.

Une équipe de vingt professionnels exercera dans un cadre spécialement conçu pour garantir le bien-être des tout-petits ainsi que des conditions optimales pour le personnel. Un vaste espace central, véritable cœur de vie, reliera les diverses structures et espaces environnants tels que la salle de motricité, la salle de jeux, la cuisine et bien d'autres. Les enfants auront également accès à un jardin pédagogique.

En résumé, l'ouverture du pôle petite enfance à Pont de l'Arche marque un chapitre significatif dans l'histoire de la commune, symbolisant son dévouement envers le bien-être et l'éducation des générations futures.

Coût du projet : 4 M€, pris en charge par l'Agglomération Seine-Eure, avec le soutien de ses partenaires,
État : 39 %, CAF : 11,35 %, Département : 8,5 %
Ouverture du pôle à partir du lundi 8 janvier



COCOON

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant de moins de 4 ans sur le territoire Seine-Eure ? Cocoon est une plateforme innovante développée par le réseau des professionnels de la petite enfance de l'Agglo Seine-Eure pour accompagner les parents dans leur recherche d'un mode d'accueil pour leurs enfants.

POUR LES FAMILLES DU TERRITOIRE DE L'AGGLO

En effectuant votre demande d'accueil sur COCOON, vous serez directement mis en contact avec le relais petite enfance de votre secteur d'habitation ou de la commune spécifique sur laquelle vous souhaitez confier votre enfant.

Des professionnels de la petite enfance vous accompagneront pour trouver le mode d'accueil le plus adapté à vos besoins. Les relais ont également une mission d'accompagnement des familles dans leur rôle de parents employeurs s'ils choisissent l'accueil individuel (rédaction du contrat du contrat de travail de l'assistant maternel, les questions à poser lors d'un entretien d'embauche...)

POUR LES ASSISTANTS MATERNELS DU TERRITOIRE DE L'AGGLO

Cocoon évolue et sera bientôt accessible pour vous : en créant votre compte, vous aurez accès aux informations de votre relais (informations juridiques, ressources pédagogiques, professionnalisation, ...). Vous pourrez également créer votre profil afin de vous faire connaître des familles en recherche de mode d'accueil.



ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

26/10/2023	.. Eliane PADELOUP	.88 ans
01/11/2023	.. Andrée DELOUIS vve ANSEAUME	.90 ans
03/11/2023	.. Mustafa DEMIR	.51 ans
03/11/2023	.. Henri BERRENGER	.68 ans
14/11/2023	.. Noëlle MAHIEUX	.72 ans
24/11/2023	.. Claude PONTHEUX	.87 ans



Citoyenneté une cérémonie de remise des cartes d'électeurs aux jeunes archépointains de 18 ans

La Ville valorise le devoir de citoyen en remettant aux jeunes pour leur majorité leur première carte électorale, lors de la cérémonie citoyenne organisée en avril 2024. Alors pour accompa-

agner les jeunes électeurs dans cette première démarche pas tout à fait comme les autres, l'équipe municipale les invitera samedi 6 avril à 11h30 en mairie. Une occasion pour rencontrer les élus, découvrir les coulisses d'une élection et plus largement, échanger sur l'engagement citoyen via le Quizz sur la citoyenneté animé par Corentin Lecomte, conseiller délégué à la communication. Les jeunes âgés de 18 ans, devenus majeurs au cours de l'année, se verront remettre, de façon officielle, leur première carte d'électeur par Richard Jacquet, Maire accompagné de son équipe.



Élections Européennes dimanche 9 juin 2024

Pour voter il faut d'abord s'inscrire ! Inscription sur les listes électorales jusqu'au 3 mai 2024, en mairie avec un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité ou en ligne via le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>



Carte d'identité & Passport en Mairie

Depuis mi-juin, la mairie est équipée du dispositif de recueil pour obtenir les cartes nationales d'identité et les passeports. Le dépôt de dossiers se fait uniquement sur rendez-vous. Il n'y a pas de prise de rendez-vous par téléphone.

Comment procéder :

- 1 Effectuez une pré-demande en ligne pour une carte nationale d'identité ou un passeport depuis le site de l'État : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>
- 2 Prenez rendez-vous : <https://www.smartagenda.fr/pro/pontdelarche/rendez-vous/>



Informations et renseignements :
population@pontdelarche.fr

Questions d'avenir

Les réalisations et les projets ne manquent pas et le début d'année est le moment idéal pour se fixer de nouveaux objectifs. Si nous faisons beaucoup, nous savons que ce n'est plus suffisant.

Notre planète va mal et le climat se dérègle. Les conséquences sont là avec des périodes de fortes chaleurs, une ressource en eau qui se tarie, avec des événements climatiques majeurs. 2023 est l'année la plus chaude jamais enregistrée en France et malgré les accords et traités internationaux, nous constatons que les températures ont déjà augmenté de 1,2°, mettant en alerte tous les modèles étudiés jusque-là.

Le constat est partagé aujourd'hui mais il nous faut apporter des réponses. Alors nos projets doivent intégrer toutes les transitions possibles et c'est au travers des 4 piliers, que Questions d'avenir défend, que nous pouvons construire des solutions pour réduire les îlots de chaleur en ville ou pour fixer le dioxyde de carbone, principal gaz à effet de serre et œuvrer pour la biodiversité grâce à la ville nature.

La ville Solidaire permettra des réseaux de quartier, le réemploi avec la création d'une ressourcerie quand la ville Collaborative est rendu possible avec la réserve solidaire et citoyenne.

La ville Attractive enfin pour consommer local et préserver l'emploi, pour des transports en communs modernes et pour développer un éco système vélo

Nous ne souhaitons pas autre chose en 2024 que tous devenir les acteurs du changement et mieux encore, des ambassadeurs des bonnes pratiques. Bonne Année avec Questions d'avenir

Rejoignez-nous et contactez-nous sur facebook / Pont de l'Arche - Questions d'avenir
Par Courriel : questionsdavenir27@gmail.com
Par Courrier : 35, rue Charles Michels
27340 Pont de l'Arche

Pont de L'Arche Ensemble

Comme promis lors du précédent billet, nous souhaitons nous arrêter sur quelques thématiques abordées par le Maire et son équipe municipale dans son bilan de mi-mandat. Nous choisirons surtout de regarder les pages du « reste à réaliser » en termes de projets jusqu'en 2026.

C'est assez édifiant puisqu'au train où vont les choses, il faudra bien quelques tours de passe-passe pour aboutir à toutes ces prévisions ! Conjointement et pendant le reste du mandat, nous sommes convaincus qu'il faudra prioriser les actions réclamées à plusieurs reprises par les habitants qui nous semblent souvent délaissés au profit de grands projets valorisants.

Par exemple, à aucun moment et nulle part on ne parle de l'entretien courant de la ville, des pavés accidentogènes, du matériel urbain... Mais soyons rassurés, on annonce enfin la mise en valeur du patrimoine... On relance une fois de plus l'aménagement des bords de l'Eure et la rénovation du camping pour accueillir plus dignement les touristes. Et surtout on se lance enfin dans la rénovation énergétique des bâtiments municipaux maintes fois évoquée par les équipes d'opposition afin d'effectuer des économies. La tâche est ardue mais nous ne doutons pas que la municipalité saura faire diversion en diffusant de magnifiques bulletins d'informations, si elle ne respecte pas ses engagements. Nous ne manquerons pas de suivre tout cela de très près. Pour le moment, nous vous souhaitons de très belles fêtes de Noël et une bonne année 2024.

Chantal INFRAY
Pour le groupe Pont de L'Arche Ensemble
Sur Facebook : Pont De L'Arche Ensemble
Par courriel : infraychantal@gmail.com

Citoyens Solidaires

Vos trois élu(e)s de Citoyens Solidaires "anciennement : Démocratie Archépointaine " vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, de réussir dans vos projets tant personnels que professionnels et de profiter de moments privilégiés avec vos familles et amis.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver au cours des prochaines semaines lors de différentes manifestations à Pont de l'Arche. Comme vous le savez, au cours de l'année 2023, nous avons continué de proposer que la Ville investisse dans différents projets fonciers afin d'étendre notre parc locatif et ainsi de prévenir la baisse des dotations de l'Etat qui hélas, ne font que diminuer.

C'est la raison pour laquelle, nous avons donné notre accord en votant favorablement pour que la Ville puisse déléguer à l'Agglomération Seine-Eure, pour 5 ans, le droit de préempté les anciens locaux du CIC dans le but d'y installer une librairie et de mettre en location plusieurs logements, en espérant que ces appartements intègrent bien le parc immobilier de la commune une fois cette période terminée. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de cette procédure.

En attendant nous vous souhaitons une bonne année 2024 !

Citoyens Solidaires

AGENDA



JANVIER 2024

- Samedi 6 - Réparation, entretien de votre vélo** avec l'association Câble à part - Le Tremplin (ancien collège) ouvert à tous - Interventions payantes. Sur RV : cableapart@gmail.com
- Samedi 6 - 10h - Tournoi Galette AVB** - Gymnase Alice Milliat (réservé aux licenciés FFVB)
- Jeudi 11 - 18h30 - Cérémonie des Voeux du Maire** - Espace des Arts'Chépointains - 02 32 98 90 81
- Mercredi 17 - 20h - Fresque du Climat** - Disco soupe par ATLEA - Salle Beauregard - Sur inscription : atlea27@gmail.com
- Samedi 20 - 10h - Repair Café ATLEA** - Salle Beauregard - Gratuit - Sur RV : thierry.picard27340@gmail.com

FÉVRIER

- Samedi 3 - Réparation, entretien de votre vélo** avec l'association Câble à part - Le Tremplin (ancien collège) ouvert à tous - Interventions payantes. Sur RV : cableapart@gmail.com
- Mardi 6 - 15h - Carnaval** de l'école maternelle Les Lutins
- Vendredi 16 - 20h - Ciné concert** sur un film muet de Charlie Chaplin par les écoles de musiques de l'agglomération Seine-Eure - pour tous - entrée gratuite
- Samedi 17 - 10h - Repair Café ATLEA** - Salle Beauregard - Gratuit - Sur RV : thierry.picard27340@gmail.com
- Mercredi 21 - 19h - Le Bal des Souvenirs** par la compagnie chorégraphique LA RESSAQUE Pour tous - entrée gratuite
- Mercredi 28 - Collecte don du sang** - Espace des Arts'Chépointains (toute la journée)

MARS

- Samedi 2 - Réparation, entretien de votre vélo** avec l'association Câble à part - Le Tremplin (ancien collège) ouvert à tous - Interventions payantes. Sur RV : cableapart@gmail.com
- Samedi 16 - 10h - Repair Café ATLEA** - Salle Beauregard - Gratuit - Sur RV : thierry.picard27340@gmail.com

Samedi 16 - Bourse aux vélos par ATLEA. Place Aristide Briand. Dépôt des vélos de 13h30 à 15h30 et achat possible de 15h à 17h. Récupération des vélos de 17h à 17h30.

Mardi 19 - 11h15

Cérémonie Hommage Monument aux Morts place du Souvenir - 02 32 98 90 81

Mercredi 20 - 14h30

Vendredi 22 - 14h30

Mercredi 27 - 14h30

Vendredi 29 - 14h30

Apprentissage vélo pour débutants - «Les Guidons déboussolés» - RV Le Tremplin

Samedi 23 - 20h30 - Théâtre d'Impro avec Acapella - Espace des Arts'Chépointains - Entrée : 5€

Samedi 30 - Réparation, entretien de votre vélo avec l'association Câble à part - Le Tremplin (ancien collège) ouvert à tous - Interventions payantes. Sur RV : cableapart@gmail.com

Samedi 30 - 18h - Concert rock'n roll, rockabillys, blues, swing, western hill, organisé par l'association Boogie Trouble Trip Entrée : 15€

CENTRE SOCIAL
LE TREMPLIN
02 32 98 90 90

Les Cafés Habitants

les mardis de 9h30 à 11h

Moment d'échanges et de convivialité pour se retrouver...

Atelier Family Art

Jeux, activités

les 7, 21 et 28 février à 14h30

Café des parents

Temps d'échanges entre parents, sur diverses thématiques

Jeudi 8 février à 8h30

LES RENDEZ-VOUS
à la Médiathèque
La Passerelle
02 32 98 97 40

Janvier

Samedi 20 - 17h30

Nuit de la Lecture 2024

Thème : le corps

Réservation obligatoire - tout public

Mardi 23 - 18h

Soirée parentalité

Thème : les écrans

Vendredi 26 - 17h

Atelier Rocksmith - Jeu vidéo et guitare

Février

Vendredi 2 - 18h

Soirée découverte d'un jeu vidéo

Samedi 3 - 14h à 15h30

Atelier de lectures à voix haute

Samedi 10 - 14h à 16h

Rencontre et dédicace

avec Emmanuelle Halgand, autrice
Réservation obligatoire - Tout public

Vendredi 23 - 17h

Atelier Rocksmith - Jeu vidéo et guitare

Mars

Vendredi 2 - 14h

Atelier de lectures à voix haute

Mardi 19 - 18h

Soirée parentalité : Thème du sommeil

Mercredi 20 - 15h

Atelier poésie pour enfants/parents

Vendredi 22 - 19h

Récital Poétique par La Factorie

Vendredi 29 - 17h

Atelier Rocksmith - Jeu vidéo & guitare

LES RENDEZ-VOUS
PERMANENTS
entrée libre

Histoires de marmots

10h30 - Tous les 2^{es} mercredis du mois
(10 janvier, 14 février, 13 mars)
Des lectures pour les 0 à 3 ans

Tout conte fait

10h30 - Tous les 4^{es} mercredis du mois
(24 janvier, 28 février, 27 mars)
Des lectures pour les 3 à 6 ans.

Grainothèque

11h - Tous les 3^{es} samedis du mois
(20 janvier, 17 février, 16 mars)
Animé par Perinne pour échanger des graines, des idées jardin...

Sérial Lecteur

18h - Tous les deux mois
(13 février, 9 avril) - Entrée libre
Discussion autour des coups de cœur littéraire

Ciné Marmots

11h - Tous les 1^{ers} samedis du mois
(à partir d'avril)
Petite projection animée pour tous les âges à partir de 3 ans - Durée environ 1h

Ville de Pont de l'Arche

LIVE

CASTING

ÉVÉNEMENT | FAITES DE LA MUSIQUE - 21 ET 22 JUIN 2024

ADULTES
ADOLESCENTS



musicien
AMATEUR

GROUPE

Vous voulez participer ?
Inscrivez-vous dès maintenant !
culture@pontdelarche.fr
jusqu'au 16 MARS 2024



CASTING - samedi 6 avril à 14h
à l'Espace des Arts'Chépointains

16 rue Maurice Delamare 27340 PONT DE L'ARCHE

